La Lettre de l'Etat
en Eure-et-Loir et en région Centre

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Mai 2013

www.eure-et-loir.gouv.fr
www.centre.gouv.fr

Sommaire

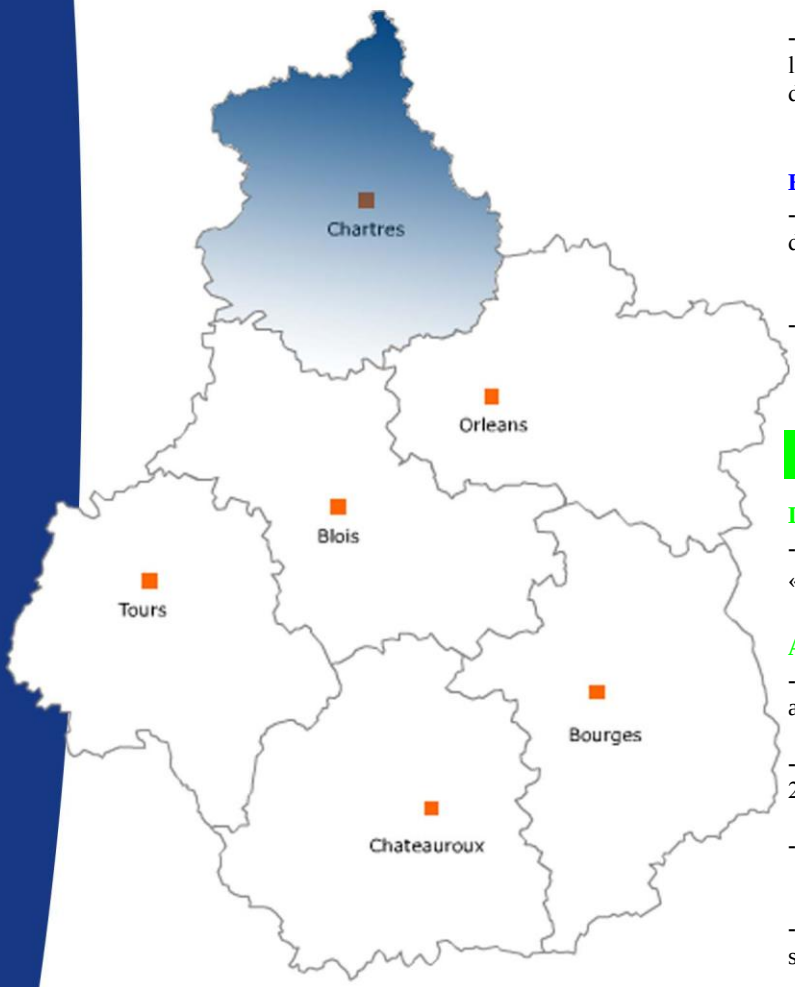

dans votre DEPARTEMENT

DOSSIER :

- **La bataille pour l'emploi :** les contrats de génération, mobilisation pour l'emploi dans le Pays Dunois et signature du 1er contrat emploi d'avenir dans le secteur marchand, les 1ers contrats « emplois d'avenir » avec le groupe « La Poste » *page 1*

ACTUALITES :

- **Sécurité routière :** Inauguration de la déviation de la RN 154 entre Prunay-le-Gillon et Allonnes *page 4*

- **Sécurité routière :** « Journée sécurité routière pour tous » dans la zone de sécurité prioritaire à Dreux *page 6*

- **Hommages aux forces de l'ordre :** Cérémonie départementale en l'honneur des policiers victimes du devoir ; Trois gendarmes décorés de la médaille d'honneur pour acte de courage et de dévouement *page 7*

EN BREF :

- **« N'attendez pas l'été ! » :** Renouvellement de passeport ou de carte d'identité ; Opération tranquillité vacances : les bons réflexes *page 9*

- **L'agenda à venir** : clin d'œil sur les évènements du mois de juin *page 9*

dans votre RÉGION

DOSSIER :

- **Europe** : 21 projets filmés en région dans le cadre du concours « Avec l'Europe, ça tourne en région Centre » *page 10*

ACTUALITES :

- **Emploi :** Lutte contre le chômage : des contrats aidés, plus longs avec une cible élargie *page 13*

- **Santé :** La semaine européenne de la vaccination du 20 au 27 avril 2013 et plus encore… *page 15*

- **Environnement** : un nouveau portail dédié aux éco-entreprises *page 16*

- **Développement durable** : le 25 mai, Journée citoyenne du Débat sur la transition énergétique *page 17*

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET D'EURE-ET-LOIR

La Lettre de l'État en Eure-et-Loir et en région Centre – Mai 2013

Directeur de la publication : Didier MARTIN, Préfet d'Eure-et-Loir
Directeur de rédaction : Guillaume ROBILLARD, Directeur de Cabinet
Comité de rédaction et illustrations : services de l'Etat en région Centre et en Eure-et-Loir

contrat de génération
POUR L'EMPLOI, TOUS ENSEMBLE

Il y a du nouveau pour l'emploi des jeunes et des seniors !

Maintenant, les entreprises de moins de 300 salariés bénéficient d'une aide de l'Etat de 4 000€ par an pendant 3 ans, si elles embauchent un jeune tout en gardant un salarié senior. Elles peuvent donc investir dans l'avenir, sans renoncer à leur savoir-faire.

3 OBJECTIFS

1 FAVORISER L'EMPLOI DES JEUNES

2 MAINTENIR LES SENIORS DANS LEUR ACTIVITÉ OU EN RECRUTER

3 ASSURER LA TRANSMISSION DES COMPÉTENCES ET DES SAVOIR-FAIRE

Le contrat de génération

Le contrat de génération est un dispositif d'aide à l'emploi visant à créer des **binômes jeune-senior** pour **encourager l'embauche des jeunes et garantir le maintien dans l'emploi des seniors** tout en assurant **la transmission des compétences**.

Ce dispositif prévoit une **aide financière de 4 000 €,** versée par Pôle emploi à l'employeur, pendant une durée maximale de 3 ans :

- un premier versement de 2 000 € par an pour l'embauche en CDI d'un jeune de moins de 26 ans (moins de 30 ans s'il est doctorant, handicapé, ou déjà en CDD ou en apprentissage dans l'entreprise),
- un second versement de 2 000 € par an pour le maintien dans l'emploi d'un senior de 57 ans ou plus (55 ans en cas d'embauche) pour encadrer le jeune.

Cette aide est ouverte pour les embauches réalisées **à partir du 1er janvier 2013 :**

- de plein droit aux entreprises de moins de 50 salariés (ou appartenant à un groupe de moins de 50 salariés),
- après conclusion d'un accord collectif pour les entreprises entre 50 et 300 salariés.

À partir de 300 salariés, les entreprises ne sont pas éligibles à cette aide. Elles sont néanmoins tenues de négocier un accord collectif d'entreprise (ou de groupe) ou, à défaut, d'élaborer un plan d'action en faveur de l'emploi des jeunes et des seniors.

RETROUVEZ DES INFORMATIONS PRATIQUES SUR
www.contrat-generation.gouv.fr

Retrouvez **les dépliants** à l'attention des employeurs **en fonction de la taille de l'entreprise :**

http://www.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/Depliant_moins_de_50_salaries_travail-emploi-gouv_V3.pdf

http://www.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/Depliant_CG_de_50_a_299_salaries_travail-emploi-gouv-V3.pdf

http://www.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/Depliant_CG_300_salaries_et_plus_travail-emploi-gouv_-V3.pdf

Réunion d'information au sujet des emplois d'avenir et des contrats de génération dans le pays Dunois

contrat de génération

Le 14 mai, le Sous-Préfet de Châteaudun, Bernard GONZALES, a invité une dizaine de chefs d'entreprise de l'arrondissement Dunois et la presse locale afin de leur présenter **les contrats de génération, spécifiques au secteur privé, et les emplois d'avenir, accessibles au secteur marchand.**

Pour en savoir plus : http://www.contrat-generation.gouv.fr

Signature du 1er contrat emploi d'avenir dans le secteur marchand de l'arrondissement Dunois

Mardi 14 mai, le Sous-Préfet de Châteaudun, Bernard GONZALES, s'est rendu au siège de la société HAMON à Arrou pour la **signature du 1er emploi d'avenir du secteur marchand dans l'arrondissement dunois.**

L'entreprise Hamon Thermal Europe, spécialisée dans la réfrigération des eaux industrielles, et qui emploie une cinquantaine de personnes, fait donc figure de pionnière dans l'arrondissement qui compte désormais 22 emplois d'avenir.

emplois d'avenir

POUR L'EMPLOI, TOUS ENSEMBLE

Pour en savoir plus : http://travail-emploi.gouv.fr/emplois-d-avenir

Signature des 1ers contrats emplois d'avenir avec le groupe « La Poste

Le 7 mai 2013, 4 jeunes euréliens ont signé **les 1ers contrats « emploi d'avenir » avec le groupe « La Poste » en Eure-et-Loir,** à la préfecture. Cette cérémonie, présidée par le Préfet, Didier MARTIN, s'est déroulée en présence des employeurs, du Directeur de Pôle Emploi dans le département, des représentants des Missions locales de Dreux et Châteaudun, du Directeur de l'unité territoriale de la ***DIRECCTE*** Centre, des membres du corps préfectoral et de la presse.

Créés par la **loi du 26 octobre 2012**, les emplois d'avenir visent à faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes sans emploi âgés de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) au moment de la signature du contrat de travail.

Financé par l'Etat, ce dispositif permet également de répondre aux besoins d'embauche d'une collectivité locale, d'une association ou d'une entreprise du secteur marchand ou non marchand.

Une jeune signataire entourée du Préfet, Didier MARTIN, du Directeur du courrier Beauce Sologne, M. DUBOST, et d'une représentante de la Mission locale de Châteaudun

Dans son allocution, le Préfet a félicité le groupe La Poste de s'être engagé dans ce dispositif de **lutte contre le chômage des jeunes peu qualifiés**, quelques mois seulement après la signature des 1ers contrats emplois d'avenir dans le département le 21 décembre 2012 et de la **convention d'engagement de 100 emplois d'avenir dans les *EHPAD* d'Eure-et-Loir par l'Etat, le Conseil régional et le Conseil général** le 4 avril 2013. Il a souhaité que d'autres contrats soient conclus et que d'autres entreprises suivent prochainement cet exemple.

Les jeunes signataires des contrats « emplois d'avenir » avec le groupe « La Poste », entourée du Préfet et du Directeur du courrier Beauce Sologne, M. DUBOST

Inauguration de la déviation de la RN 154 entre Prunay-le-Gillon et Allonnes (8,4 km de 2x2 voies)

Le 13 mai, le Préfet de région, Pierre-Etienne BISCH, le Président du Conseil régional, François BONNEAU, et le Président du Conseil général d'Eure-et-Loir, Albéric de MONTGOLFIER, ont inauguré, avec le Préfet d'Eure-et-Loir Didier MARTIN, **l'aménagement à 2x2 voies de la RN 154 entre Prunay-le-Gillon et Allonnes en Eure-et-Loir,** en présence de personnalités locales et régionales telles que M. FERRE, Maire de Prunay-le-Gillon, M. GALLET, Maire d'Allonnes, MM. VIGIER et MARLEIX, Députés d'Eure-et-Loir, Mme MIALOT et M. RIEHL, Vice-Présidents du Conseil régional du Centre, Mme FROMONT et M. GUERRINI, Conseillers généraux, M. FORRAY, ***DREAL*** du Centre, de nombreux invités et de la presse.

Cofinancé par l'Etat (35 M€ soit 83,4% du coût total), la région Centre (6,67%) et le département (9,97%) à hauteur de 45.238 M€, le nouveau tronçon de 8,4 km est destiné à **sécuriser le trafic sur la RN 154 et à préserver l'environnement naturel.**

Le chantier de la déviation a donné lieu à d'importantes fouilles archéologiques. Plus d'une soixantaine d'archéologues se sont succédé pour mettre au jour 7000 ans d'histoire de la Beauce, du Néolithique au XIXème siècle.

Inauguration de la déviation de la RN 154 entre Prunay-le-Gillon et Allonnes par le Président du Conseil général, M. de MONTGOLFIER, le Préfet de la région Centre, M. BISCH, et le Président du Conseil régional du Centre, M. BONNEAU, entourés de Mme MIALOT, Vice-Présidente du Conseil régional, du Préfet Didier MARTIN, du Maire d'Allonnes, M. GALLET, du Maire de Prunay-le-Gillon, M. FERRE et de M. RIEHL, Vice-Président du Conseil général

Dans leurs allocutions, les financeurs ont évoqué le projet d'aménagement de la RN 154 dans son ensemble.

Le Président du Conseil général a d'abord souligné que l'état des finances publiques permet uniquement d'envisager une mise en concession qui est malgré tout nécessaire pour le département.

Le Président du Conseil général d'Eure-et-Loir, A. de MONTGOLFIER, pendant son allocution

Suite…

Le Président du Conseil régional a ensuite mis l'accent sur **l'aspect stratégique** de la RN 154 pour la région Centre et a évoqué la possibilité de réserver, par règlement, la voierie actuelle à la desserte locale afin d'éviter un retour de flux de circulation.

Le Président du Conseil régional du Centre, M. François BONNEAU, pendant son allocution - A droite, M. Albéric de MONTGOLFIER, Président du Conseil général d'Eure-et-Loir, Mme Marie-Madeleine MIALOT, Vice-Présidente du Conseil régional, et M. Pierre-Etienne BISCH, Préfet de la région Centre

Le Préfet de région a enfin conclu à la nécessaire mobilisation de tous les acteurs locaux, régionaux et nationaux sur ce **projet d'intérêt national**. Il a rappelé qu'il attendait la remise du rapport de la Commission Agenda 21 et la décision du gouvernement sur une possible mise en concession autoroutière, en soulignant qu'empêcher le retour des poids lourds sur l'ancienne route demeurait prioritaire. A cet égard, le coût du péage sera également déterminant.

Pierre-Etienne BISCH, Préfet de la région Centre, Préfet du Loiret

Retrouvez cet article sur le site : http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Actualites/Agenda

Journée « Sécurité routière pour tous » à la cité Le Moulec

dans le cadre de la zone de sécurité prioritaire de Dreux

Dans le cadre du **volet « Prévention » de la Zone de Sécurité Prioritaire du plateau Est de Dreux**, différents services (Police Nationale, ***SDIS***, Police municipale, Préfecture) ont animé des stands dédiés à la Sécurité Routière toute la journée du 21 mai à la Cité Le Moulec.

Visite des stands par le Préfet Didier Martin

En fin de matinée, le Préfet, le Sous-Préfet de Dreux, des élus de Dreux et le Commissaire Doré ont parcouru ces stands ouverts à la population comme aux écoles du quartier.

Retrouvez cet article sur le site : http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Actualites/Agenda

Cérémonie départementale en l'honneur des policiers victimes du devoir

En présence de nombreuses personnalités du département (procureur, parlementaires, maires et conseillers généraux des communes appartenant aux circonscriptions de sécurité publique de Chartres et de Dreux, sous-préfets, chefs de services de l'Etat, ..), le Préfet d'Eure-et-Loir, Didier MARTIN, a présidé la **cérémonie annuelle en l'honneur des policiers victimes du devoir**, mardi 7 mai à l'hôtel de police de Chartres.

Salut au drapeau par le Préfet Didier MARTIN et le Directeur départemental de la sécurité publique, Patrick MEYNIER, entourés de Mme de la RAUDIERE et de M. VIGIER, Députés d'Eure-et-Loir, M. BILLARD, Sénateur, et Mme FROMONT, adjointe au maire de Chartres

Après le salut au drapeau et le passage en revue des détachements en compagnie du directeur départemental de la sécurité publique, Patrick MEYNIER, *le Préfet a remis, au nom du Ministre de l'Intérieur, la médaille d'honneur de la police nationale au Commissaire Grégoire DORE, chef de la circonscription de sécurité publique de Dreux, au commandant Philippe BOUBEL, aux Brigadiers-Chefs Eric DELPECH et Frédéric LEDEZ, au Brigadier Lionel MORELLO et au gardien de la paix Guillaume CARAYON.*

Le Préfet a ensuite lu le message du Ministre de l'Intérieur et participé à l'hommage aux morts en déposant une gerbe de fleurs aux côtés du directeur départemental de la sécurité publique, du maire de Dreux, de la représentante du député-maire de Chartres et des parlementaires présents.

A l'issue de la cérémonie, le directeur départemental de la sécurité publique a remercié les nombreuses personnalités de leur présence.

Dépôt de gerbe par M. MEYNIER,DDSP d'Eure-et-Loir

Retrouvez cet article sur le site : http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Actualites/Agenda

Trois gendarmes décorés de la médaille d'honneur pour acte de courage et de dévouement

Le 08 mai 2013, à 10h30, se tenait à Chartres la cérémonie de commémoration de la fin de la deuxième guerre Mondiale, sous la présidence du Préfet d'Eure-et-Loir, des élus locaux et des autorités civiles et militaires.

A l'occasion de cette cérémonie, M. Didier MARTIN, Préfet du département, a remis la **médaille d'honneur pour acte de courage et dévouement** à des gendarmes et sapeurs-pompiers qui s'étaient distingués les mois précédents.

Les récipiendaires devant le Monument Jean Moulin à Chartres

En présence du colonel Eric LAMIRAL, commandant le groupement de gendarmerie d'Eure-et-Loir, le gendarme Cyrille ROGER, affecté au peloton de surveillance et d'intervention de Dreux, le gendarme adjoint Alexandre HULIN, de la même unité et le gendarme Anthony DUVAL, de la communauté de brigade de Thivars, ont été décorés de la médaille d'honneur « échelon bronze » pour acte de courage et de dévouement. Les faits remontent pour les deux premiers au 24 janvier 2013 à Dreux (sauvetage d'une personne âgée de sa maison en feu), et pour le dernier au 9 janvier 2013 (sauvetage d'une personne dans un étang).

Ainsi était soulignée, devant leurs chefs, **l'action de gendarmes du groupement de gendarmerie d'Eure-et-Loir au service de leurs concitoyens.**

Retrouvez cet article sur le site : http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Actualites/Agenda

EN EURE-ET-LOIR
En bref…

« N'attendez pas l'été ! »

1/ Renouvellement de carte d'identité ou de passeport

Pour éviter que l'afflux de demandes n'entraîne des délais d'attente incompatibles avec les dates d'examens ou de voyages, le ministère de l'intérieur incite le public à prendre dès à présent ses dispositions...

- en vérifiant les dates d'expiration de la carte d'identité et du passeport ;
- en les faisant renouveler dès maintenant, si nécessaire :

1. à la mairie du domicile pour une demande de carte nationale d'identité
2. dans l'une des mairies équipées d'une station biométrique pour une demande de passeport.

Pour en savoir plus : www.interieur.gouv.fr

2/ Opération « Tranquillité vacances »

Durant les vacances scolaires et en votre absence,

les services de police et de gendarmerie peuvent surveiller votre domicile !

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Pour en savoir plus : www.interieur.gouv.fr

Agenda du mois de juin 2013 : quelques repères

- **11 juin :** Remise du 1er prix du Festival mondial du film de la sécurité routière - *catégorie jeune* - au Château des Vaux, commune de Saint-Maurice-Saint-Germain en Eure-et-Loir, par Jean TODT, Président de la Fédération Internationale de l'Automobile
- **Du 14 au 16 juin :** Commémoration du cinquantième anniversaire du transfert des cendres de l'abbé Franz Stock (1904-1948), pionnier et figure de la réconciliation franco-allemande, dans l'église St-Jean-Baptiste de Rechèvres, à l'initiative de Mgr Pansard, évêque de Chartres
- **17 juin :** Cérémonie nationale d'hommage à Jean Moulin au Panthéon (date du 1er acte de résistance de Jean Moulin, Préfet d'Eure-et-Loir de février 1939 à novembre 1940)
- **17 juin :** 73ème cérémonie commémorative de Jean Moulin à La Taye, commune de St-Georges-sur-Eure
- **18 juin :** Cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin 1940 par le Général de Gaulle

21 projets filmés dans le cadre du concours « Avec l'Europe, ça tourne en région Centre ! »

Les inscriptions au concours « Avec l'Europe, ça tourne en région Centre ! » sont maintenant terminées. 21 groupes d'étudiants sont en lice pour rendre les meilleurs films le 15 mai.

Le concours

Le concours « Avec l'Europe, ça tourne en région Centre ! » permet de valoriser l'action de l'Union européenne en région Centre, en montrant concrètement ce qu'elle fait sur le terrain. Mettre en valeur la créativité des étudiants et l'esprit d'entreprise des porteurs de projets européens, tels sont les objectifs du concours vidéo « Avec l'Europe, ça tourne en région Centre ! ». Il s'agit pour les étudiants de réaliser une vidéo sur un projet financé par l'Europe. En filmant ces réalisations, étudiants et porteurs de projets témoigneront de l'action de l'Europe en région Centre !

Les participants régionaux

8 écoles participantes en région Centre :

- dans le Cher : le lycée Marguerite de Navarre (1 film), l'ESTACOM (2 films)

- dans l'Indre-et-Loire : le lycée Sainte Marguerite (5 films), l'IUT Journalisme (1 film) et le département de Sociologie - Université de Tours (1 film)

- dans le Loiret : l'AFTEC (2 films) et le Lycée Voltaire (8 films)

- dans le Loir-et-Cher : l'IUT de Blois (1 film)

➢ Les projets filmés dans le Cher

- Les chantiers d'insertion de l'Entraide Berruyère, coût total : 2 234 333,07 €, dont 583 650 € de FSE (Fonds social européen). **Projet filmé par un groupe de l'ESTACOM.**

- Le Technopôle Lahitolle : des bureaux et un accompagnement pour les entreprises, coût total :

1 440 365 € dont 576 146 € de FEDER (Fonds européen de développement régional). **Projet filmé par un groupe de l'ESTACOM.**

- La Chocolaterie Mercier, coût total : 431 970 € dont 194 386 € de FSE et *coût total : 1 055 437,50 € dont 190 000 € de FEDER.* **Projet filmé par un groupe du lycée Marguerite de Navarre.**

Suite …

- **Les projets filmés dans le Loir-et-Cher**

- La réhabilitation de la Maison de Bégon, coût total : 212 585 € dont 106 292 € de FEDER. **Projet filmé par un groupe de deuxième année de DUT Services et Réseau de Communication de l'IUT de Blois.**

- L'insertion professionnelle grâce au travail d'un jardin potager, coût total : 311 021,60 €, dont 227 270,55 € de FSE. **Projet filmé par un groupe de l'AFTEC.**

- **Les projets filmés dans l'Indre-et-Loire**

- Synergence 37 : l'insertion socioprofessionnelle des personnes fragilisées, coût total : 173 353,87 €, dont 76 053,87 € de FSE. **Projet filmé par un groupe de deuxième de licence de Sociologie.**

- Une bibliothèque virtuelle : le projet PADOVA, coût total : 469 753,02 €, dont 150 000 € de FEDER. **Projet filmé par un groupe du Lycée Sainte Marguerite.**

- La protection du site de la Champeigne Tourangelle par un partenariat atypique, coût total : 280 513,50 €, dont 140 256,75 € de FEADER (Fonds européen d'aménagement et développement rural). **Projet filmé par un groupe du Lycée Sainte Marguerite.**

- La géolocalisation de la bande verte et citoyenne de Saint Martin, coût total : 106 700 €, dont 35 829,64 € de FEADER. **Projet filmé par un groupe du Lycée Sainte Marguerite.**

- La fabrication de chanvre dans une entreprise d'insertion, coût total : 135 641 €, dont 29 454.72 € de FEADER. **Projet filmé par un groupe du Lycée Sainte Marguerite.**

- Étudier les chauves-souris pour les préserver, coût total : 65 519 €, dont 19 655,70 € de FEDER. **Projet filmé par un groupe du Lycée Sainte Marguerite.**

- Espace Public Numérique à Tours, coût total : 22 600 €, dont 7 910 € de FEDER. **Projet filmé par un groupe de l'IUT de Journalisme.**

- **Les projets filmés dans le Loiret**

- *Le gîte Ecolodge, coût total : 437 087 €, dont 65 340 € FEADER.* **Projet filmé par un groupe de l'AFTEC.**

Suite …

- *L'accompagnement des bénéficiaires du RSA, coût total : 834 813,42 €, dont 417 406,71 € de FSE.* **Projet filmé par un groupe du Lycée Voltaire.**

- *La sensibilisation du grand public au bassin versant du Loiret et du Dhuy, coût total : 70 384,08 €, dont 24 042,30 € de FEDER.* **Projet filmé par un groupe du Lycée Voltaire.**

- *« La Méthode » un court métrage élaboré par les jeunes de la mission locale, coût total : 22 810 €, dont 19 310 € de FSE.* **Projet filmé par un groupe du Lycée Voltaire.**

- *La grande Halle de Chamerolles, coût total : 3 146 298,52 €, dont 644 000 € de FEDER.* **Projet filmé par un groupe du Lycée Voltaire.**

- *L'accueil des chercheurs étrangers par le Studium, coût total : 750 000 €, dont 300 000 € de FEDER.* **Projet filmé par un groupe du Lycée Voltaire.**

- *Pasto'Loire, coût total : 207 067,41 €, dont 79 755,53 € de FEADER.* **Projet filmé par un groupe du Lycée Voltaire.**

- *Un permis de conduire pour l'emploi, coût total : 83 352,65 €, dont 38 325 € de FSE depuis sa création..* **Projet filmé par un groupe du Lycée Voltaire.**

- *Une plate-forme expérimentale pour les pompes à chaleur géothermiques, coût total : 1 203 364 €, dont 559 364 € de FEDER.* **Projet filmé par un groupe du Lycée Voltaire.**

Les prix

Les groupes d'étudiants des établissements supérieurs en communication, journalisme, audiovisuel de la région Centre ont jusqu'au 15 mai pour rendre leur film. Les meilleures réalisations seront récompensées par des iPads, des Pass InterRails ou des chèques-cadeaux lors de la remise de prix qui se tiendra le 14 juin 2013.

Avec leurs films, les étudiants vont montrer qu'avec l'Europe, ça tourne en région Centre !

Lutte contre le chômage : des contrats aidés, plus longs avec une cible élargie

Les contrats aidés sont une mesure phare de l'État pour lutter contre le chômage. Trois types de contrats sont proposés : le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), le contrat initiative emploi (CIE) et les emplois d'avenir. Point d'avancement.

Les services de l'État ont reçu leur feuille de route pour utiliser au mieux le CUI (contrat unique d'insertion) et deux de ses déclinaisons : le CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) pour le secteur non-marchand et le CIE (contrat initiative emploi) pour le secteur marchand. L'enjeu est de taille en région Centre, où le chômage a augmenté de 12,3 % en un an, contre 10,8 % au niveau national.

Privilégier des contrats plus longs

« *Alors que la durée des contrats aidés était en moyenne de 6 mois en 2012, elle est de 7 mois au premier trimestre 2013 et devrait s'allonger suite à la décision du gouvernement de privilégier une durée moyenne de 12 mois* », ajoute Marika Petit, responsable du service « *Accès et retour à l'emploi* » à la DIRECCTE Centre (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi). L'objectif est de renforcer le soutien aux chômeurs de longue et de très longue durée, dont la réinsertion professionnelle nécessite des parcours plus longs. Cet allongement est aussi conditionné par la qualité de l'engagement de l'employeur qui doit prévoir des actions de formation en lien avec le projet professionnel du bénéficiaire du contrat.

Davantage de personnes aidées

« *Si les volumes de contrats aidés restent inchangés par rapport à début 2012 (6 090 CAE et 775 CIE), l'allongement de la durée des CAE va augmenter le nombre de personnes aidées* » souligne Marika Petit. À mi-parcours, fin mars, près de la moitié des CAE étaient signés.

Un public cible élargi

Les emplois d'avenir étant destinés aux jeunes pas ou peu qualifiés, la DIRECCTE a fait le choix de concentrer les CAE et CIE sur les autres publics prioritaires à savoir les bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarité active) socle, les travailleurs handicapés de plus de 30 ans, les seniors de plus de 50 ans et les demandeurs d'emploi au chômage depuis 12 mois sur les 18 derniers mois (contre 24 mois sur les 36 derniers mois en 2012).

Suite …

La mise en œuvre des contrats aidés est animée par les services publics de l'emploi mobilisés au niveau régional, départemental et local, sous l'autorité des préfets. Le recours aux contrats aidés est ainsi encouragé, aux acteurs de terrain d'en profiter !

LIENS UTILES

Circulaire DGFEP 2013-01 du 16 janvier 2013
http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36430.pdf

Arrêté préfectoral fixant le cadre des CIE et CAE en date du 11 février 2013
http://www.etoile.regioncentre.fr/webdav/site/etoilepro/shared/Upload/animation_des_reseaux/missions_locales/Acces%20a%20l'emploi%20et%20a%20l'alternance/arrete%20prefectoral%20du%2011%20fevrier%202013.pdf

Les données actualisées sur le marché du travail en région

http://www.centre.direccte.gouv.fr/-marche-du-travail,1497-.html

Le contrat unique d'insertion résumé en un tableau

http://www.centre.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche_CUI_MAJ_18_fevrier_2013.pdf

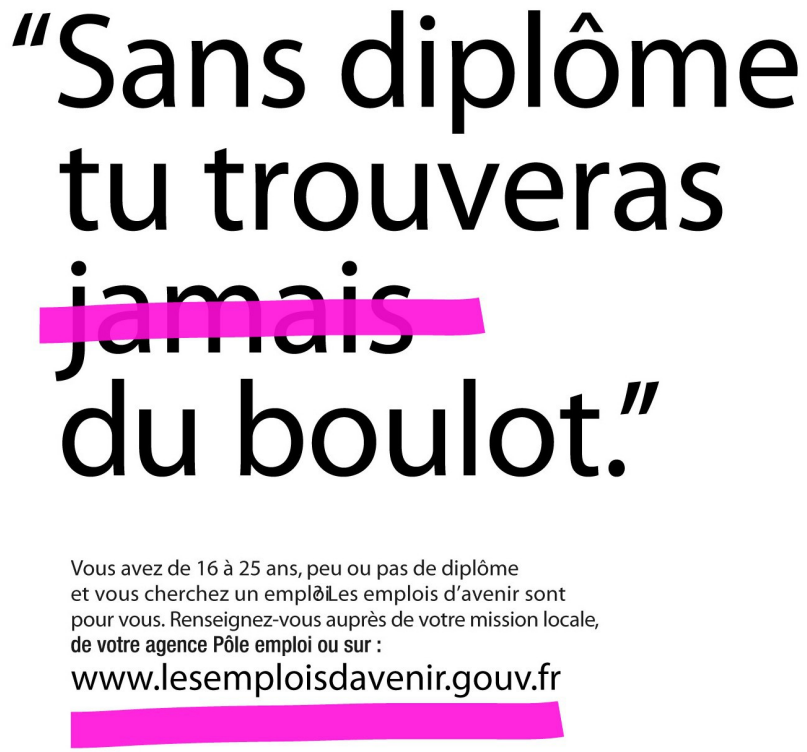

La semaine européenne de la vaccination du 20 au 27 avril 2013 et plus encore ...

Vaccination, êtes-vous à jour ?
Suis-je à jour de mes vaccins ? Quels vaccins nécessitent un rappel ?
Ne concernent-ils que les enfants ? Quels sont les délais entre chaque vaccin ?
Quelles nouveautés en 2013 ?

Autant de questions auxquelles la Semaine européenne de la vaccination vous permet de répondre. Pour la cinquième année consécutive, l'ARS (Agence régionale de santé) du Centre et les différents acteurs de terrain en région, se mobilisent et participent à cette campagne de santé publique...

Relayée depuis 2005 en France, cette semaine de promotion de la vaccination, organisée dans toute l'Europe à l'initiative de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), est coordonnée par le Ministère en charge de la santé et l'INPES (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé). Depuis 2011, toutes les régions s'engagent dans cette opération.

Semaine européenne de la vaccination
Prévention Protection Vaccination

En région Centre, de nombreux acteurs et partenaires sont réunis notamment autour de l'ARS : les centres de vaccination, les antennes de la FRAPS (Fédération régionale des acteurs en promotion de la santé) ou les CODES (Comité départemental d'éducation pour la santé), l'Assurance Maladie, l'Éducation nationale, des municipalités adhérentes, les Conseils généraux, des associations, la MGEN (Mutuelle générale de l'éducation nationale), l'Ordre régional des pharmaciens, l'URPS (Union régionale des professionnels de santé) médecins libéraux, les professionnels hospitaliers spécialistes en infectiologie…

Tous réunis avec pour objectif : la mobilisation et le développement des actions de proximité pour permettre la promotion, l'appropriation d'informations complexes et la mise en place d'espaces de discussions sur la vaccination auprès des professionnels, des acteurs institutionnels et du grand public.

Vaccination : êtes-vous à jour ?

Les nouveautés en 2013

En 2013, un nouveau calendrier des vaccinations est publié. Il a été simplifié : moins d'injections pour les nourrissons, les enfants, des rendez-vous moins fréquents et à âges fixes pour les adultes (25, 45, et 65 ans puis 75, 85 ans…).

Pour en savoir plus sur les nouveautés du calendrier vaccinal et sur les actions mises en place :

http://www.ars.centre.sante.fr/Semaine-europeenne-de-la-vacci.155048.0.html

Un nouveau portail dédié aux éco-entreprises

Objectif : réduire l'impact négatif des activités sur l'environnement

La DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et lu logement) Centre met en ligne sur son site un portail dédié aux éco-entreprises et aux entreprises soucieuses de l'environnement.

Ce portail permet aux chefs d'entreprise de s'orienter vers l'interlocuteur de leur choix en proposant des liens vers des sites partenaires de référence.

Pour du conseil ou des financements, ce portail est un outil d'accompagnement à chaque étape de leur projet : réaliser un diagnostic, trouver la bonne solution et la mettre en œuvre.

Selon la définition de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économique), une éco-entreprise produit des biens ou services visant à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les atteintes à l'environnement touchant l'eau, l'air ou le sol, et les problèmes en rapport avec les déchets, le bruit et les écosystèmes.

Elle fait déjà partie des filières vertes, est très sensibilisée à la protection de l'environnement et a souvent besoin de développer sa croissance ou de la maintenir en évoluant vers des technologies encore plus innovantes. Ce portail peut l'aider dans sa recherche de financements ou de recours à un expert.

Pour les entreprises qui souhaitent réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement, le portail peut les aider à mettre en œuvre des technologies plus économes en énergie ou en matières premières ou encore à réduire leurs rejets vers le milieu naturel.

Ce portail entre dans le cadre d'un partenariat entre la DREAL et le Pôle Entreprises, Emploi et Économie de la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) pour permettre aux chefs d'entreprises d'obtenir une réponse adaptée à un développement respectueux de l'environnement.

Usine de paille compressée
(photo : DREAL Centre)

Pour en savoir plus **:**

http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/portail-des-aides-aux-filieres-r407.htm

Le 25 mai, Journée citoyenne du Débat sur la transition énergétique

Organisée par le Conseil régional en partenariat avec le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, la Journée citoyenne du Débat sur la transition énergétique se tiendra, pour la région Centre, le samedi 25 mai, à Ingré.

Qui sont les citoyens qui vont participer ?

Tirés au sort, ils constituent un panel représentatif de la diversité de la population. Ils ne sont pas spécialistes ni militants de la question de la transition énergétique et participent bénévolement à cette journée en tant qu'habitants de la région.

Une méthode de participation innovante

La méthode de participation retenue (dite méthode *World Wide Views*) permet de collecter une vision citoyenne éclairée sur une problématique donnée et comprend les étapes suivantes :

Appropriation des sujets

Échanges d'idées et délibération en groupes de 8 personnes

Réponse individuelle à un questionnaire

Recueil et traitement des réponses

A quoi vont servir les résultats de la Journée citoyenne ?

Les résultats de la Journée citoyenne seront rendus publics. Ils seront pris en compte comme la voix des citoyens dans la synthèse du débat qui sera produite par le Conseil national du Débat national sur la transition énergétique. Les recommandations qui résulteront de ce grand débat national serviront de base au projet de loi de programmation pour la transition énergétique que le gouvernement présentera à l'automne.